

**CEREMONIE DE PRESENTATION OFFICIELLE DES MANUELS INTEGRANT LE CIVISME
FISCAL DANS L'ENSEIGNEMENT DE BASE**

DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

ABIDJAN, MARS 2010

- Monsieur le Ministre de l'Education Nationale ;
- Monsieur l'Inspecteur Général des Finances ;
- Monsieur l'Inspecteur Général, Coordonnateur National de l'Inspection Générale de l'Education nationale ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux ;
- Honorables invités ;
- Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole ce soir, à l'occasion de la cérémonie de présentation officielle des manuels scolaires, intégrant le civisme fiscal dans l'enseignement de base.

En cette circonstance, je voudrais, avant tout propos, saluer l'ensemble des invités, dont la présence distinguée rehausse l'éclat de cette cérémonie.

Il me plait particulièrement, de saluer très fraternellement et d'exprimer toute ma gratitude à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, ainsi qu'à la grande famille de ce Ministère, qui ont pleinement adhéré au projet d'introduction du civisme fiscal dans les programmes scolaires et soutenu activement les actions menées dans ce cadre.

Ce projet s'inscrit en effet dans une vaste campagne menée par la Direction Générale des Impôts, en vue de la sensibilisation et de l'éducation des populations, à l'esprit civique, se traduisant, notamment, par leur adhésion à cette initiative et en conséquence au paiement volontaire de l'impôt.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

La question du civisme fiscal constitue un enjeu réel pour tous les pays du monde, et en particulier, pour la Côte d'Ivoire, qui sort d'une décennie de crise sociopolitique.

En effet, compte tenu des impacts négatifs très importants de cette crise, la reprise de l'activité économique et la reconstruction de notre pays se baseront, dans les années à venir, sur une politique d'investissement massif, nécessitant d'importants financements.

L'optimisation du recouvrement du potentiel fiscal intérieur devient alors une condition clé pour la relance économique et la lutte contre la pauvreté.

C'est pourquoi, l'implication collective et individuelle des populations est fortement encouragée, pour faire de ce projet un succès et accroître les marges de l'Etat dans le financement de l'Economie.

Pour y parvenir, le Ministère de l'Economie et des Finances, à travers la Direction Générale des Impôts entend sensibiliser la population sur le rôle et l'importance de l'impôt, en mettant un accent particulier sur le citoyen de demain, c'est-à-dire nos enfants.

Le recours à l'Ecole s'inscrit dans cette perspective, d'autant plus que cette Institution nous permettra de toucher plusieurs franges de la population à la fois et d'anticiper sur l'avenir.

En effet, la formation et l'information des enseignants permettront, à un premier niveau, d'instruire une partie de la population adulte sur cet important sujet. Il s'agit de plus de 50 000 instituteurs et de 15 000 professeurs des lycées et collèges qui seront ainsi sensibilisés au civisme fiscal.

A un second degré, l'introduction du civisme fiscal dans les programmes d'enseignement permet d'inculquer aux élèves le devoir citoyen en matière d'impôt. Ce faisant, nous entendons encadrer nos enfants et en faire une génération future de contribuables ayant la pleine conscience de leurs obligations fiscales.

Enfin, ces contribuables de demain, bien formés et bien sensibilisés, pourront constituer des vecteurs de communication auprès de certains de parents.

Il s'agit donc d'une mission d'intérêt général que nous avons à accomplir et d'un pari sur le futur, que nous avons pris avec le Ministère de l'Education Nationale, avec qui, nous travaillons sans relâche depuis 2003.

A ce niveau de mon propos, je voudrais renouveler mes sincères remerciements et mes félicitations à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et à ses équipes, pour leur engagement.

Ces félicitations s'adressent également à Monsieur le Directeur Général des Impôts et à ses collaborateurs, qui ont démontré à travers ce projet inédit en Afrique, leur capacité de réforme et de modernisation de notre administration fiscale.

Monsieur le Ministre,

Les équipes conjointes de nos deux Départements ont su, de part leur habileté, traduire le langage fiscal très technique, jugé parfois hermétique, en un langage accessible à tous, notamment aux élèves.

Je les en félicite.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais terminer mon propos en émettant le vœu de voir tous les citoyens ivoiriens, dans un futur que je souhaite proche, se rendre de manière spontanée, dans les services des impôts, en vue de s'acquitter de leurs obligations fiscales.

C'est seulement à ce prix que nous parviendrons à donner à notre pays les ressources nécessaires à sa reconstruction, à son développement économique et à faire de la Côte d'Ivoire un Etat moderne, résolument tourné vers les enjeux du futur.

Merci de votre aimable attention

Charles KOFFI DIBY